

Présidentielle française 2007

**Réponses des candidats
aux questions de l'AFASPA
sur leur programme
concernant l'Afrique**

(par ordre alphabétique)

François Bayrou

Olivier Besancenot

José Bové

Marie-George Buffet

Arlette Laguiller

Ségolène Royal



LA FRANCE DE TOUTES NOS FORCES

La directrice de campagne

A.F.A.S.P.A.
205
Classement
Reçu le 21/4/07
Transmis à J.P.E.
Copie à

M. Jean-Paul Escoffier
A.F.A.S.P.A.
Bourse du travail
13, rue Pierre & Marie Curie
93170 Bagnolet

Paris, le 14 mars 2007

Monsieur le Président,

Dans votre courrier en date du 13 février 2007, vous avez bien voulu attirer l'attention de François Bayrou sur l'association que vous dirigez et, sensible à votre démarche, je vous en remercie.

Comme vous le soulignez, l'Afrique doit impérativement être replacée au centre des préoccupations de la communauté internationale en général et de la France en particulier. François Bayrou s'est d'ailleurs engagé en ce sens en faisant de cette question l'un des quatre piliers de la politique étrangère qu'il souhaite mettre en œuvre, avec le Proche et Moyen Orient, le climat et la biodiversité et bien sûr l'idéal européen.

L'attitude de notre pays à l'égard du continent africain doit profondément changer. Notre politique étrangère doit être animée par les principes qui guident notre République. Le respect de la démocratie et des droits humains ne peuvent plus rester des considérations accessoires et doivent devenir le critère fondamental et essentiel de nos relations : transparence et honnêteté doivent être les maîtres-mots notre action et mettre un terme à une situation depuis trop longtemps intolérable.

Aussi, François Bayrou s'est très clairement engagé en faveur du co-développement. Notre rôle est aujourd'hui de favoriser et soutenir tous les processus politiques, économiques, et sociaux qui permettront aux Africains de vivre convenablement en Afrique.

Concrètement, il nous appartient de donner de réels moyens au développement dans une logique d'équité et de transparence, de mettre fin aux pratiques commerciales que François Bayrou considère comme criminelles, en particulier dans le domaine agricole, et surtout de faire un geste fort en ce qui concerne la dette odieuse qui écrase les peuples d'Afrique, qui remboursent indûment les sommes détournées par certains dirigeants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Marielle de Sarnez

Mail d'Olivier BESANCENOT reçu le 24 mars 2007

En réponse au questionnaire de l'AFASPA

- 1) La LCR est pour la dissolution immédiate de la cellule Africaine de l'Elysée et pour la transparence absolue sur les questions de politique étrangère. Nous pensons par ailleurs, de manière plus générale, qu'il faut en finir avec le système présidentieliste de la Vème République qui permet toutes les dérives y compris les plus criminelles.
- 2) La LCR considère qu'il faut en finir avec la notion de "domaine réservé" de l'Elysée en matière de "politique africaine". Le parlement doit avoir un droit de regard et de contrôle sur le contenu de la coopération civile et militaire, sur son financement ; et sanctionner par un vote toute éventuelle intervention militaire.
- 3) Les bases militaires d'Afrique doivent être entièrement démantelées. Les 6000 militaires français stationnés en permanence dans ces bases ne servent qu'à assurer les régimes illégitimes ou aider à une nouvelle forme d'interventionnisme. Les exportations d'armes vers les régimes antidémocratiques doivent être interdites et les industries d'armement reconverties. Le mercenariat, y compris sous sa forme légale actuelle (sociétés de sécurité, sociétés militaires privées, sociétés de renseignement), doit également être complètement interdit.
- 4) La dette a été plusieurs fois remboursée et est par ailleurs juridiquement odieuse. Elle doit être annulée et faire l'objet d'un audit pour déterminer les circuits de détournement de fonds et les responsabilités de ces détournements, en vue d'une restitution aux populations africaines des biens mal acquis.
- 5) La promesse vieille de plus de 30 ans de porter l'APD à 0,7% du RNB doit être enfin tenue (ce qui n'exclut pas l'attribution de réparations financières en plus et une augmentation ultérieure) et l'attribution de cette aide doit être placée sous le contrôle des mouvements sociaux africains. La définition des modalités de ce contrôle leur revient.
- 6) En matière d'immigration, la LCR est favorable à la liberté totale de circulation et d'installation, la régularisation de tous les « Sans-papiers », ainsi que pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers. Elle considère qu'il n'y a pas un « problème » de l'immigration, et nous nous opposons résolument aux discours et aux politiques xénophobes qui en font le bouc-émissaire des problèmes conjoncturels de la société française. Nous soutenons donc complètement la lutte des Sans-papiers et participons pleinement aux actions du collectif Uni-e-s contre l'immigration jetable. Mais plus fondamentalement, ce qui pose problème et que doit l'on doit résoudre, ce sont les raisons pour lesquelles des personnes sont contraintes de s'arracher à leur pays et à leurs proches pour fuir la misère ou la répression. En premier lieu, il faut donc en finir avec le soutien de la France aux dictatures et avec le pillage opéré par nos entreprises.
- 7) Les étudiants africains doivent être accueillis sans entraves en France pour poursuivre leurs études dans des conditions décentes. Mais il importe aussi d'aider les pays africains à développer leurs propres infrastructures, leurs propres systèmes d'éducatons et de formations. La coopération avec ces pays doit prendre la forme d'un échange non marchand.
- 8) Il faut mettre un terme aux subventions à l'exportation vers les pays du Sud. De manière plus générale, il faut en finir avec un impérialisme économique qui empêche tout développement d'économies africaines qui visent à l'autosuffisance. Les entreprises africaines passées sous le contrôle des capitaux français à l'occasion des privatisations imposées par le FMI doivent être restituées.
- 9) Il faut cesser toute forme de coopération économique et militaire avec des pouvoirs autoritaires. Les accords de coopération et de défense doivent être déclassifiés et rompus pour ceux qui contreviennent aux principes énoncés précédemment. Les mouvements démocratiques et sociaux doivent en revanche bénéficier de notre soutien y compris financier.
- 10) La LCR est favorable à l'autodétermination des peuples et condamne le soutien du gouvernement français à la politique d'annexion du Sahara Occidental.

11) La LCR est favorable à une décolonisation totale des territoires autrefois conquis par la France. La situation de Mayotte imposée par la France est contraire depuis 1975 au droit international et l'instauration du visa Balladur est une politique criminelle et irresponsable à laquelle il faut mettre fin au plus vite.

12) Le secret-défense doit être levé non seulement dans le cas de l'affaire Borrel, mais plus généralement pour permettre une enquête systématique sur tous les crimes de l'armée française en Afrique. La coopération économique et militaire avec le régime dictatorial de Guelleh doit cesser tant que persistera l'obstruction à la justice.

13) La LCR a toujours condamné la politique de la France au Rwanda. Les travaux de la CFC doivent servir de base à une véritable commission d'enquête parlementaire et à des poursuites contre les responsables civils et militaires contre les juridictions nationales et/ou internationales pour complicité active de génocide.

14) La recherche universitaire sur la période coloniale, et peut-être plus encore sur les aspects encore occultés de la période néocoloniale doit être encouragée. Les travaux scientifiques associant chercheurs français et africains doivent être encouragés. Les crimes coloniaux et néocoloniaux doivent être étudiés, particulièrement ceux qui sont aujourd'hui niés par l'État et l'institution scolaire (cas du Cameroun par exemple, mais il y a aussi bien évidemment l'exemple de la guerre d'Algérie, ou encore l'histoire plus méconnue des massacres à Madagascar)

----- **Argumentaire général (cf. Appel de la société civile africaine)**

Olivier Besancenot et de nombreux autres militants de la LCR étaient présents au forum social mondial de Nairobi comme aux précédents forums sociaux. Nous participons au mouvement de résistance à la mondialisation libérale, depuis les grands rassemblements de Seattle, Porto Alegre, mais aussi à Dakar en décembre 2000. Nous avons été de ceux qui luttaient, dès juillet 1989 lors du G7 à Paris, pour l'annulation de la dette, et avons participé aux actions du collectif « Elf ne fera pas la loi en Afrique ».

Notre courant politique est depuis toujours opposé aux politiques coloniales et néocoloniales, et a toujours soutenu les luttes pour l'émancipation sociale et politique. Depuis 50 ans, malgré des décolonisations formelles, la politique de la France vise à perpétuer une relation de domination vis à vis de l'Afrique : domination économique, politique, militaire et culturelle. Les militants de la LCR militent au quotidien contre l'impérialisme français et sont favorable à une réforme profonde des institutions et des politiques menées.

Pour répondre à votre interpellation, même si nous ne sommes pas en mesure d'exercer le pouvoir, nous portons à votre connaissance quelques propositions politiques pour lesquelles nous militons :

1) La reconnaissance par la France de tous les crimes coloniaux et néocoloniaux. Nous demandons une commission d'enquête parlementaire sur les crimes commis par l'armée française en Afrique. Concernant le Rwanda, elle soutient les actions de la Commission d'Enquête Citoyenne initiée par l'association Survie et demande que les autorités civiles et militaires françaises responsable de complicité active de génocide répondent de leurs actes devant les juridictions nationales et/ou internationales.

2) La LCR demande non seulement la publication de tous les accords de coopération et de défense, mais leur révocation dans la mesure où ils ne visent qu'à consolider des pouvoirs autoritaires soumis aux intérêts français.

3) La LCR demande la restitution aux populations africaines de tous les biens mal acquis. Cela suppose de lever le secret bancaire et de s'attaquer aux paradis fiscaux qui dissimulent les flux financiers de l'argent détourné.

4) La LCR veut promouvoir une logique inverse à la logique libérale du FMI, de la Banque Mondiale ou de l'Union Européenne qui imposent la concurrence déloyale, la privatisation des ressources et des entreprises africaines au

profit des multinationales occidentales. La logique économique que nous voulons mettre en œuvre est celle qui vise à la satisfaction des besoins sociaux et qui place les choix économiques sous le contrôle des citoyens. Cela suppose de permettre aux pays africains de développer une économie qui vise à l'autosuffisance nationale ou régionale, et de mettre un terme à la logique héritée de la période coloniale d'exportation systématique des matières premières à l'état brut et d'importation de produits finis.

5) La LCR est favorable à une réglementation plus sévère en matière de respect des droits des salariés et des normes environnementales. Dans l'immédiat, elle soutient la campagne "Publish what you pay", et exige la transparence sur la comptabilité des grandes entreprises. Elle propose de placer sous contrôle public les entreprises privées qui enfreindraient ces règles. Mais il importe surtout que les populations africaines puissent se réappropriier pleinement l'usage des richesses que leur gouvernement ont bradées. La LCR soutiendra le droit à la renationalisation de ces richesses.

6) La LCR a toujours été partie prenante des campagnes pour l'annulation de la dette et souscrit pleinement aux revendications développées par exemple par le CADTM. La dette (comme l'APD) doit faire l'objet d'un audit et les fonds détournés intégralement restitués. C'est ainsi que nous participeront activement à la semaine de mobilisation internationale pour l'annulation de la dette décidée lors dernier FSM de Nairobi.

MARIE-GEORGE BUFFET

Rassembler la gauche
populaire «antilibérale»

A.F.A.S.P.A

Classement 125
Reçu le 17/3/07
Transmis à S.P.E.
Copie à
.....

Monsieur Jean-Paul Escoffier
Président de l'AFASPA-
Délégation nationale
Bourse du travail
13, rue Pierre et Marie Curie
93170 Bagnolet

Paris, le 12 mars 2007

Monsieur le Président, Cher ami,

J'ai bien reçu votre courrier, je vous en remercie et je tiens à vous dire que je partage vos préoccupations concernant l'Afrique.

Je suis très attachée à l'exigence d'un changement de la politique actuelle de la France. Il est absolument nécessaire que la France joue un tout autre rôle en Afrique, un rôle qui s'appuie sur les besoins et aspirations des peuples au développement, à la démocratie et à la souveraineté.

Vous me posez un certain nombre de questions. Vous trouverez ci-dessous mes réponses.

- 1) Oui, la politique africaine de la France doit s'élaborer avec transparence, dans la démocratie. Les cellules et réseaux qui échappent à tout contrôle doivent disparaître.
- 2) Je suis pour le contrôle strict et permanent de la politique africaine de la France: contrôle parlementaire systématique, transparence totale des actes ; tous les accords d'Etat à Etat (je parle y compris de ceux du début des années 60), accords de coopération, doivent être rendus publics. Les principes de gestion démocratique de la politique africaine de la France doivent faire l'objet d'une loi rendant l'interdiction des pratiques occultes (y compris financières) obligeant à la transparence et mettant un terme, pour la politique africaine notamment, à la pratique du domaine réservé. Les commissions concernées, en particulier celles des Affaires étrangères, doivent assurer un suivi permanent.
- 3) Je me prononce pour la suppression des bases militaires françaises en Afrique. J'ai la volonté de relancer une dynamique de désarmement sur le plan international pour tous les types d'armes: nucléaires et autres armes de destruction massive (chimique, biologique) jusqu'aux armes légères (600 millions en circulation). Il faut donc instituer un contrôle sévère contre les trafics d'armes.
- 4) Je suis pour annuler la dette et sans conditions: arrêter les plans d'ajustement structurel, taxer les mouvements des capitaux, placer les systèmes bancaires, les

organisations internationales, les unions entre Etats (UE, Alena...) sous contrôle démocratique parlementaire. Et cela avec obligation de transparence des politiques choisies et des actes. Il faut mettre les institutions internationales économiques, monétaires et financières (FMI, BM, OMC...) sous l'égide de l'ONU au sein de laquelle le Conseil économique et social verra son rôle revalorisé et se verra attribuer un rôle de coordination des politiques de développement.

5) Je me propose de porter le taux de l'aide française au développement à 0,7%. L'attribution de cette aide doit appuyer à toutes les initiatives concourant à la démocratisation, au renforcement de l'Etat de droit et au respect des principes universels des droits de l'homme. Le Parlement français doit être consulté. La société civile africaine doit être associée, avoir son mot à dire quant à son utilisation.

6) Il est évident lorsqu'on est à l'écoute de la société civile africaine que dans une Afrique de développement économique, social, culturel, répondant aux besoins et aspirations des peuples, de nombreux africains ne chercheraient plus à migrer pour vivre et faire vivre leur famille. Cela dit, je suis profondément attachée au droit de circulation des hommes et des femmes qui doit être inaliénable.

7) Je pense qu'en matière de formation de cadres scientifiques et techniques comme pour la recherche il faut sortir de la guerre économique et qu'il faut travailler à construire des coopérations mutuellement avantageuses. Aider les jeunes africains à étudier dans les universités française et aussi permettre à l'Afrique de développer ses propres universités, de former ses formateurs. Cette coopération mutuellement avantageuse en matière d'éducation doit d'inscrire dans un nouveau concept de développement qui permette aux jeunes diplômés qui le souhaitent de vivre et de travailler en Afrique.

8) La démonstration est faite que la mondialisation libérale aggrave et creuse les inégalités. C'est la domination multinationales et des marchés financiers au détriment de l'intérêt des peuples. C'est vrai en matière d'industrie, c'est vrai en matière agroalimentaire. Ce qui est de mise aujourd'hui en Afrique comme dans le monde c'est le « libre-échangeisme » c'est à dire l'ouverture incontrôlée aux firmes des pays développés et une politique d'exportation à tout prix. C'est contraire à ma conception d'un développement s'appuyant les besoins et aspirations des peuples. Je défend le droit des pays africains de protéger leurs économies et notamment leur agriculture.

J'agis pour que l'Europe promeuve un nouveau type de développement, le principe de souveraineté alimentaire, le contrôle des mouvements de capitaux, l'annulation de la dette des pays du Sud et une taxe sur les mouvements de capitaux.

Je veux développer une politique de coopération aidant les pays du Sud à tourner leur activité vers la satisfaction de leurs propres besoins, notamment en matière d'eau, d'énergie, de santé, d'éducation, de transports collectifs, d'habitat.

Je pense qu'il faut une réforme de l'Organisation Mondiale du Commerce afin que, dans le cadre du système des Nations Unies, celle-ci régule effectivement le commerce mondial et cesse d'être un instrument de dérégulation libérale, afin que soient contrôlées les activités des firmes transnationales et que soient respectés les droits des peuples. Ce qui implique une révision en profondeur des finalités de l'OMC et des accords existants, en particulier de l'AGCS, de l'accord sur l'agriculture, de l'accord sur les droits de propriété intellectuelle, de l'accord sur les obstacles au commerce.

De même que les relations établies entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique doivent être démocratisés et transformés afin qu'elles puissent répondre aux besoins de développement.

9) Oui. Ma conception d'une autre politique de la France en Afrique passe par le respect de la souveraineté des peuples. Les Africains dans leur ensemble, et j'ai pu le constater lors de ma récente visite au Mali aspire à la démocratie. Ils veulent se dégager de la tutelle néo-coloniale que la France continue d'exercer dans ses anciennes colonies. Ils ont raisons. La France ne peut plus soutenir des dictatures au détriment du respect des droits de l'Homme comme c'est le cas au Togo par exemple.

De même que je suis pour le retrait des bases militaires françaises en Afrique

Sur certains dossiers d'actualités :

Sur le Sahara : je soutiens les résolutions de l'ONU et je suis pour l'autodétermination du peuple sarahoui.

Sur les Comores et Mayotte: j'ai personnellement écrit à Jacques Chirac sur ce dossier. J'exige la suppression du « visa Balladur ». celui-ci a des conséquences terribles puisqu'il y a eu des milliers de morts dans le passage maritime entre Anjouan et Mayotte. Et je me prononce pour que la France, y compris avec l'aide de l'UE et des institutions financières internationales, crée les conditions économiques, sociales et culturelles d'un développement pour les 4 îles. Cela passe par la reconnaissance de l'unité, de la souveraineté nationale des 4 îles avec un statut unique: un peuple, un Etat, une nation

Sur l'affaire Borel: toute la lumière doit être faite sur l'assassinat du juge Borel, et sur les responsabilités y compris d'Etats, ce qui implique que tous les moyens possibles soient mis en oeuvre.

Sur le Rwanda: la vérité doit être établie sur le génocide rwandais, sur toutes les responsabilités en particulier celles de la France et de la communauté internationale. Sur le processus de préparation de ce génocide, sur l'attentat contre l'avion du Président Habyarimana. Et la France devra assumer cette vérité et sa responsabilité dans ce qui restera certainement comme la page la plus tragique de la « Françafrique » et de ses pratiques.

Les responsables doivent être poursuivis et jugés.

Je pense que la situation actuelle de l'Afrique trouve ses racines dans la colonisation. Le Parti communiste a été de ceux qui ont été aux côtés des peuples africains et d'autres dans le monde, pour leur libération. La colonisation fut un système d'exploitation et de domination. En ce sens, elle n'a eu que des aspects négatifs pour les peuples concernés. Nous pourrions effectivement engager un travail avec des historiens sur cette période.

Espérant avoir répondu à vos préoccupations,

Recevez, Monsieur le Président, Cher ami, l'expression de mes cordiales salutations.

Marie George Buffet





Paris, le 13 mars 2007

A.F.A.S.P.A

Classement 176
Reçu le 17/3/07
Transmis à JPE
Copie à

Monsieur Jean-Paul ESCOFFIER
Président de l'Association française d'amitié et de
solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA)
Bourse du travail
13 rue Pierre & Marie Curie
93170 BAGNOLET

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 13 février 2007.

Menant ma campagne avec les efforts limités de la petite organisation qu'est la mienne, je ne dispose pas d'un secrétariat nombreux ni d'experts me permettant de répondre avec la compétence et la précision voulues à votre demande.

Je peux cependant vous dire qu'en tant que militante anti-colonialiste de toujours et surtout ayant la préoccupation de défendre les intérêts politiques de la classe ouvrière composée d'apports différents dont beaucoup venant des anciennes colonies du Maghreb et d'Afrique noire, la dénonciation de la politique du gouvernement français vis-à-vis de ses anciennes colonies et vis-à-vis de ceux qui en sont originaires fait partie de mon combat politique.

Je ne peux cependant qu'exprimer ma solidarité, sinon vis-à-vis des dirigeants d'Afrique, du moins vis-à-vis de leurs populations exploitées et opprimées par l'impérialisme français, mais pas à contrer cette politique.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Arlette Laguiller



Ségolène Royal
candidate à l'élection présidentielle

Nos réf : Courrier n° 2900

Paris, le 14 MARS 2007

Monsieur Jean Paul Escoffier
Président
AFASPA
Bourse du travail
13 rue Pierre et Marie Curie
93170 BAGNOLET

A.F.A.S.P.A

174
Classement
Reçu le 17/3/07
Transmis à J.P.E
Copie à
.....

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à vous dire combien je partage la passion africaine de l'AFASPA, Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique.

Notre porte, la porte de la France sur le monde, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, c'est l'Afrique. Je veillerai si je suis élue Présidente de la République à ce que nos relations soient placées sur un pied égal avec l'Afrique, avec les Africains, qu'ils soient dirigeants ou non.

Cela suppose bien entendu que le moment venu, une évaluation soit faite des problèmes, des contentieux, des difficultés de toutes les politiques de la France en Afrique. Vous m'en avez dressé la liste dans votre lettre. Je m'engage si les Français m'accordent leur confiance à faire cet état des lieux avec tous ceux qui sont concernés, et donc aussi bien entendu avec les organisations représentatives de la société civile, française comme africaine.

J'apporterai l'approche qui est la mienne et celle des socialistes. Mon message sera celui de la démocratie, de la solidarité, de la paix, des droits de l'homme, de l'équité dans les échanges et du co-développement. L'ensemble des points signalés dans la liste jointe à votre envoi, fera l'objet d'un examen dans l'esprit que je viens de vous indiquer.

Il y a d'abord donc une priorité politique. Un aggiornamento s'impose sur la méthode, au-delà des cas particuliers. La France multiplie les interventions militaires improvisées au profit de régimes réputés amis, au Tchad ou en Centrafrique, cela la détourne des objectifs de développement qui devraient être prioritaires. Faute d'avoir incité les régimes les plus fermés à s'engager dans la voie de la démocratisation et du respect des droits humains, nous nous trouvons réduits à intervenir militairement dans la précipitation pour éviter des prises de pouvoir par la force. Mais c'est en amont que nous aurions dû agir pour favoriser le dialogue politique et la participation de l'opposition et de la société civile africaine au jeu démocratique.

Les termes de nos accords de défense et de coopération militaire avec plusieurs pays africains devront être clarifiés et si besoin renégociés. Notre politique étrangère doit être conduite dans la transparence. Je propose donc que nos accords de coopération, et notamment nos accords de défense et de coopération militaire qui engagent la France, fassent l'objet d'un audit parlementaire public. Il s'agit d'un engagement nouveau mais nécessaire. Les citoyens français ont le droit d'être informés des buts poursuivis par nos programmes de coopération et des raisons de l'engagement de



nos forces armées sur le continent africain. Je propose qu'une saisine de l'Assemblée nationale soit obligatoire avant toute intervention dans un conflit sur le continent africain.

Votre proposition de mettre en place une délégation parlementaire mérite d'être étudiée. Cette délégation permettrait le suivi des grandes orientations de la politique de coopération, mais aussi de contribuer à clarifier le rôle des différents acteurs engagés : services publics, collectivités locales, entreprises et ONG.

La coopération française devra faire des efforts particuliers pour consolider la société civile africaine et renforcer les mécanismes contribuant à l'émergence de la démocratie. A l'évidence, les ONG françaises et européennes ont un rôle particulier à jouer dans ce domaine. Je souhaite que nous développions une ligne de programme spécifique, accessible aux ONG françaises et à la société civile africaine, valorisant les enseignements du programme Démocratie et Droits de l'Homme mis en œuvre par l'Union Européenne.

Cet aggiornamento politique constitue la première étape de la rénovation de notre politique en direction de l'Afrique. Mais nous devons aussi innover pour accompagner le continent sur la voie d'un développement durable. La pauvreté reste endémique. L'espérance de vie régresse dans les pays frappés par le sida et le paludisme. La croissance urbaine crée de graves déséquilibres. La condition des femmes est trop souvent bafouée. Je voudrais suggérer ici plusieurs pistes d'action.

Les capacités des pays africains à vivre de l'exploitation durable des ressources dont ils bénéficient sur leur territoire doivent être préservées. Il n'est pas acceptable que des entreprises, dont certaines ont leur siège en France, procèdent à une véritable ponction de ces ressources en privant les Africains des plus values qui permettraient le décollage économique. Il est encore plus préoccupant de constater que le pillage de ces capacités, en appauvrissant les populations, force à l'émigration vers l'Europe. Il serait plus intéressant d'éviter ces pillages et d'encourager l'économie locale au bénéfice de populations qui, dès lors, préféreraient vivre dans leur propre pays.

Nous devons plus généralement encourager, voire contraindre, les entreprises à s'engager sur une éthique de responsabilité sociale et environnementale, en veillant, a minima, qu'elles respectent les codes de conduites édictés par exemple par l'OCDE. A ce titre je soutiens l'initiative « Publiez ce que vous payez », qui propose d'imposer aux industries extractives de rendre publiques les sommes versées aux Etats pour l'exploitation de leurs ressources naturelles. Les citoyens africains ont le droit de savoir ce que leurs gouvernements perçoivent des compagnies étrangères. Les consommateurs français doivent pouvoir s'assurer que l'essence qu'ils achètent n'entretient pas un régime despotique. Nos pratiques doivent évoluer.

La première condition du développement est de ne pas gâcher les atouts humains dont un pays dispose. Je constate que les pays qui investissent le plus dans l'éducation, en particulier celle des jeunes filles et qui respectent le plus les droits des femmes, sont aussi ceux qui réussissent le mieux.

Pensons au rôle qu'ont pu jouer les femmes dans l'émergence de pays tels que le Cap Vert, la Tunisie ou l'Afrique du Sud. L'éducation joue aussi un rôle clé pour la prévention de la diffusion des pandémies. Enfin, l'amélioration de la condition des femmes africaines passe par le soutien aux mouvements qui luttent contre l'excision, pour le droit des femmes à maîtriser leur corps et leur fécondité, ainsi que par le renforcement de la participation des femmes à la représentation politique.

Pour valoriser les atouts humains de l'Afrique, il convient aussi de préserver la santé des populations africaines. Le sida entraîne de terribles régressions. Les exemples sont nombreux en Afrique australe. En Zambie l'espérance de vie a ainsi régressé de dix ans les dix dernières années.

Les pays en développement ont obtenu à Doha le droit de copier ou d'importer des médicaments génériques pour leur politique de santé publique, mais, *de facto*, ils ne peuvent utiliser ce droit, en

raison des mécanismes juridiques très contraignants qui ont été fixés sous la pression des laboratoires pharmaceutiques. Ces obstacles doivent être levés. La France doit s'engager à soutenir effectivement l'accès aux médicaments des pays pauvres. Mais les médicaments seuls ne peuvent suffire. Sans médecins pour les dispenser, sans réseaux de santé, ils n'atteindront pas les malades et l'on ne pourra endiguer l'épidémie de Sida. De ce point de vue, comment ne pas être alarmé par l'extraordinaire proportion de médecins formés en Afrique qui exercent en Europe. Cette proportion atteint 30% dans certains pays. Le projet d'immigration choisie défendu par le candidat de l'UMP va aggraver cette tendance et, je le dis avec gravité, contribuer à affaiblir des systèmes de santé déjà fragiles.

Je propose pour ma part d'agir en responsabilité, en ne pillant pas les ressources humaines qui sont vitales pour ces pays. Je propose, à l'inverse, de faciliter les allers et retours des médecins d'origine africaine. Ils doivent avoir la possibilité d'exercer dans leur pays d'origine et de participer à la formation de jeunes médecins, tout en conservant des connections en France leur permettant l'approfondissement de leurs compétences. Plus largement, je proposerai de renforcer les moyens affectés à la santé, en encourageant la constitution d'un fonds public mondial pour la santé de base.

Une deuxième condition au développement est de pouvoir valoriser ses atouts économiques. Cela suppose des moyens importants. Les budgets des Etats restent lourdement affectés par le remboursement de la dette accumulée dans les années 1980, malgré les premières vagues d'annulations. Il conviendra d'achever ce processus de désendettement.

S'il faut aider les Etats, il faut aussi soutenir les familles. Le microcrédit est une voie pour permettre aux Africains de financer leurs projets de développement. L'extension des réseaux de microcrédit dans les campagnes, où ils sont encore peu présents doit permettre à de nombreuses familles de sortir de la pauvreté. L'Afrique possède de nombreuses richesses, mais celles-ci sont le plus souvent surexploitées par des groupes étrangers. Il s'agit donc de promouvoir en Afrique des filières d'excellence durable, reposant davantage sur les populations. Je pense au coton, dont l'Afrique est un producteur de qualité, mais qui est déprécié sur les marchés internationaux en raison, notamment, des subventions américaines. Il faudra porter cette question avec plus de force dans le cycle de négociations de l'OMC. Je pense aussi aux énergies renouvelables -- et à l'énergie solaire en particulier - qui permettent, notamment dans les zones rurales, d'apporter de l'énergie à des coûts raisonnables pour la fourniture de services essentiels. Je pense enfin à la promotion du commerce équitable dont nous devons valoriser les débouchés sur le marché français.

Pour financer ces nouvelles opérations de développement durable, il est avant toute chose nécessaire d'optimiser l'utilisation des moyens actuels disponibles, afin d'éviter les gaspillages et nous assurer que les ressources seront mises effectivement à disposition de ceux qui en ont le plus besoin. Comme je l'ai mentionné plus haut, cette optimisation de l'utilisation de l'aide publique passe par la clarification du rôle des différents acteurs et par la recherche de synergies avec les instruments européens. Je souhaite que notre nouvelle politique de co-développement s'appuie plus directement sur les acteurs de terrains.

Dans ce cadre, je propose de rénover nos méthodes de coopération, notamment en valorisant davantage le travail des ONG, en portant à 5%, comme c'est le cas ailleurs en Europe, le pourcentage de l'aide française qui sera mise en œuvre par leur canal. Ne privatisons pas l'aide publique au développement. Rationalisons le dispositif français de coopération, encore trop éclaté ! Mobilisons davantage la coopération décentralisée, qui permet à des collectivités françaises de collaborer directement avec des collectivités africaines, car, au-delà des transferts d'argent, c'est aussi de capacités d'action autonomes dont les pays africains ont besoin. Mobilisons davantage les migrants et leurs compétences ! Mobilisons les jeunes qui souhaiteront effectuer un service civil à l'étranger !

Dans ce domaine de la coopération, comme dans bien d'autres secteurs, la France devra aussi contribuer à renforcer les politiques européennes pour une solidarité plus efficace et une contribution plus significative au développement durable du continent africain.

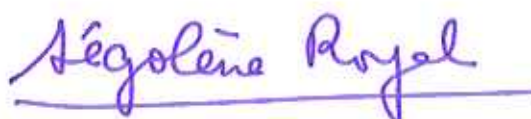
Enfin, au delà de cette optimisation des moyens et des politiques, je veux aussi que nous réfléchissions à une taxation des transactions financières pour accroître le financement du développement. Je souhaite proposer de porter progressivement le montant de l'aide publique à 0,7% du PIB, pour remplir les engagements internationaux qui ont été trop longtemps si bafoués.

Il reviendra alors au terme de cette consultation au ministre responsable que j'aurai nommé en raison de sa compétence de mettre en œuvre le nouveau contrat de la France avec l'Afrique.

Je crois possible de mettre fin au désordre créé par des décennies de politique clientéliste en Afrique, des politiques bien peu responsables au regard des besoins des sociétés africaines et des volontés de solidarité des citoyennes et citoyens français. Pour cela, nous devons être fermes sur la défense des droits de la personne humaine, innovants en matière de développement. Nos objectifs doivent être explicites et nos méthodes transparentes. Ce sont les positions que je défendrai au cours de cette campagne pour rénover la politique de la France aux côtés de l'Afrique.

Ce sont les orientations que je mettrai en œuvre si je suis élue.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures pour vous-même comme pour l'Afrique.



Ségolène ROYAL